

## Liste des produits interdits à moins de 20 m des eaux de surface

GROUPE DE PRODUITS	PRODUITS	EXEMPLES DE CULTURES
<i>Herbicides</i>	Acido	Maïs
	Carioca	Tournesol
	Fortuna	Céréales
	Héroid SC	Céréales
	Rodino	Colza
	Successor 600	Colza, pois, soja
<i>Fongicides</i>	Caramba	Céréales, colza
	Capalo	Céréales
	Charisma	Céréales
	Consento	Tabac
	Mixanil	Pommes de terre
	Opéra	Céréales
	Sirocco	Céréales, colza, tournesol
	Tanos	Pommes de terre
	Vérité	Tabac
<i>Insecticides</i>	Blocker	Colza
	Décis, Deltaméthrine	Betteraves, céréales, colza, maïs, pois, pommes de terre, soja, tabac, tournesol



Tous ces produits sont utilisables dès 6 m le long des eaux de surface si le pulvérisateur est équipé de buses antidérives ou s'il y a une haie entre le champ et les eaux de surface.

En arboriculture, pour quelques produits, la distance à respecter est de 50 m. Dans ces cas, des buses antidérives **et** une haie haute de 2-3 m sont nécessaires si l'on veut traiter dès 6 m le long des eaux de surfaces.